



## ARRET DU SOUTIEN DES DEBITS DES RIVIERES ET GESTION DU PLAN D'EAU AMANCE

Paris, le 18 novembre 2016 – Après une longue période de soutien du débit des rivières permettant les différents usages de l'eau, l'EPTB a procédé à l'arrêt des restitutions, le 15 novembre, afin de se préparer pour sa mission de gestion des inondations. Le lac Amance fera lui l'objet d'un traitement particulier afin de procéder à des interventions techniques.

La période de vidange des lacs-réservoirs est désormais achevée. Durant la période de juillet à mi-novembre, les lacs-réservoirs ont restitué un **débit moyen cumulé de 63 m<sup>3</sup>/s** sur la Marne, la Seine, l'Aube et l'Yonne. Ces restitutions ont représenté près de **70% du débit observé à Troyes et Châlons-en-Champagne**, et plus de **35% du débit observé à Paris**, et ont permis la continuité des usages dans tous les secteurs concernés : alimentation en eau potable (6,5 millions de personnes concernées en Ile de France), prélèvements industriels (notamment centrale nucléaire), irrigation (agriculteurs du territoire), et navigation.

Maintenir un débit suffisant est également un enjeu majeur pour la qualité des eaux et la survie piscicole, soumis aux rejets des stations d'épuration.

**Au 15 novembre**, jour d'arrêt des restitutions, les 4 lacs-réservoirs stockent un volume de 91 M. de m<sup>3</sup> (soit 11 % de la capacité normale restante).

Les phases de remplissage des réservoirs seront amorcées dès que la situation hydrologique le permettra.

**Depuis le 27 octobre**, un abaissement progressif du plan d'eau Amance est opéré en vue d'investigations sur le canal de jonction reliant le lac Amance et le lac Temple. Cet abaissement de 2 m par rapport à la cote de retenue normale a été réalisé par un transfert des volumes d'Amance vers Temple. La cote de 136,55 mNGF sur Amance a été atteinte le 15 novembre.

Les résultats des investigations font état d'une situation qui peut être mise à profit pour entreprendre des travaux de maintenance du canal. Ces travaux nécessitent un abaissement complémentaire du plan d'eau.

A la faveur de la baisse déjà opérée dans un contexte de soutien d'étiage tardif, il est envisagé de réaliser cet abaissement supplémentaire dès cette année, pour réaliser les travaux vers la mi-décembre 2016 et amorcer le remplissage du lac dans la foulée. Cette opération sera toutefois conditionnée à une situation hydrologique stable.

En cas de crue durant la phase d'abaissement du plan d'eau, la priorité sera donnée au stockage de l'évènement : les travaux, non urgents, seraient alors reportés à 2017, et le redémarrage des prises amorcé.

**Contacts presse :**

Jean-François MAGNIEN

Tel : 01 44 75 29 06

Email : [communication@seinegrandslacs.fr](mailto:communication@seinegrandslacs.fr)

[www.seinegrandslacs.fr](http://www.seinegrandslacs.fr)

